

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 398

présenté par

M. Chauche, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Une étude portant sur l'adaptation du financement des services départementaux d'incendie et de secours au changement climatique est adossée en annexe de la stratégie nationale et interministérielle de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans son rapport « Le financement des services d'incendie et de secours : réalisations – défis – perspectives » paru en octobre 2022, l'Inspection Générale de l'administration indique que même sans bouleversement de contexte « un effort supplémentaire pourrait être nécessaire pour le simple maintien à niveau des moyens » et que du fait des conséquences de l'évolution climatique « les dépenses à venir pourraient être considérables ». Dans le même état d'esprit, dès 2010 le rapport de la mission interministérielle « Changement climatique et extension des zones sensibles aux feux de forêts » indiquait que la seule augmentation des surfaces sensibles à l'aléa feux de forêts, du fait du changement climatique, « se traduira par

une augmentation des coûts d'au moins 20 % d'ici 2040 ». Le rapport de l'IGA a également permis de pointer la diminution du parc de véhicules destinés à la lutte contre les incendies et leur vétusté croissante. En outre, le changement climatique se traduit, entre autres, par une extension géographique du risque incendie. A ce titre, les incendies que nous avons connu l'année dernière sont révélateurs, des territoires jusque-là épargnés ont été frappés par des incendies, à l'instar du Finistère ou du Maine-et-Loire. Avec près de 50 départements concernés par un feu significatif, c'est l'intégralité du territoire qui doit se préparer à faire face aux incendies. L'extension géographique du risque incendie est d'autant plus inquiétante quand on sait que 45% du parc national de véhicules camions citernes feux de forêt est regroupés dans seulement 16 départements (dont 13 de la zone Sud et 3 du Sud-Ouest).